



AVIS

Objet: Bouvart s.à r.l. - Demande en autorisation pour la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier «rue Bouvart» à Mersch.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 19 octobre 2022, réf EAU/AUT/22/0766, concernant la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier «rue Bouvart» à Mersch, est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 31 octobre au 9 décembre 2022 inclus.

Mersch, le 28 octobre 2022
le secrétaire, le bourgmestre,





